

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **14<sup>ème</sup> REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE**

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu sa quatorzième réunion ordinaire, le vendredi 14 juin 2024, sous la Présidence de El Hadj Mohamed Lamine CONTÉ, Premier Vice-Gouverneur de la BCRG, représentant Dr Karamo KABA, Président du Comité de Politique Monétaire.

Le Comité a passé en revue les principales évolutions de la conjoncture économique internationale et nationale, ainsi que les perspectives à court et à moyen termes de l'inflation.

Au niveau international, la situation économique a été marquée par un rebond de la croissance, ainsi que par la poursuite du recul de l'inflation dans la plupart des économies avancées. Toutefois, le niveau d'inflation reste élevé par rapport aux cibles. L'inflation sous-jacente a continué de baisser aussi bien dans les pays avancés que dans les économies émergentes.

La tendance baissière de l'inflation a amené la plupart des Banques Centrales à choisir la prudence, en maintenant inchangés leurs taux directeurs au cours du premier trimestre 2024.

Au titre de la conjoncture nationale, le début de l'année 2024 a été caractérisé par des difficultés, suite à l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbures dans la commune de Kaloum survenu en décembre 2023. Malgré ces difficultés, la croissance au premier trimestre 2024 s'est établie à 4,0 % contre 4,9 % au trimestre précédent.

Les efforts en faveur de l'approvisionnement en carburant ont permis de faire baisser l'inflation à son niveau d'avant incendie. À fin mars 2024, le taux d'inflation en glissement annuel au niveau national, a ralenti passant de 6,5 % en décembre 2023 à 5,8 %. À Conakry, il est passé de 9,3 % en décembre 2023 à 8,8 % en mars 2024.

S'agissant de la masse monétaire, elle s'est établie à GNF 60 870,6 milliards contre GNF 51 626,6 milliards à fin mars 2023, soit une hausse de 17,9 % en glissement annuel. Cet accroissement résulte de celui des avoirs intérieurs nets (37,4 %), jugulé par une baisse des avoirs extérieurs nets (21,6 %). La base monétaire s'est également accrue de 30,5 % en glissement annuel, pour se chiffrer à GNF 28 472,9 milliards à fin mars 2024.

De même, la liquidité globale du système bancaire a progressé de 63,9 % en glissement annuel, pour s'établir à GNF 14 395,8 milliards à fin mars 2024. Cette croissance, qui a plus que doublé par rapport à fin décembre 2023, est imputable à la hausse des réserves excédentaires résultant de l'accroissement des dépôts bancaires.

Sur le marché des changes, entre fin mars 2023 et fin mars 2024, le franc guinéen est resté pratiquement stable vis-à-vis du dollar américain, tandis qu'il s'est apprécié de 0,7 % vis-à-vis de l'euro.

En ce qui concerne le secteur des finances publiques, le Comité a noté une nette amélioration des indicateurs, consécutive à une baisse plus marquée des dépenses publiques et d'une hausse

des recettes fiscales. En effet, le solde budgétaire, dons compris a dégagé un excédent à hauteur de 3,6 % du PIB soit GNF 2 115,7 milliards ( ), contre un déficit de GNF 4 670,4 milliards (9,4 % du PIB) au quatrième trimestre 2023. De même, le solde primaire est ressorti excédentaire de GNF 2 294,2 milliards (3,9 % du PIB), contre un déficit de GNF 4 580,0 milliards (9,3 % du PIB) un trimestre plus tôt.

En termes de perspectives, le Comité a pris acte des efforts d’approvisionnement de l’économie en carburant et de la maîtrise des pressions inflationnistes que cela induit, notamment dans le secteur du transport. Ainsi, l’inflation, en glissement annuel, à Conakry, se situerait à 7,9 % en moyenne, au deuxième trimestre 2024 et pourrait baisser à 7 % au quatrième trimestre 2024.

Le Comité a souligné les principaux risques internationaux pesant sur les perspectives de l’inflation liés à une nouvelle escalade des tensions géopolitiques et aux risques modérés des catastrophes naturelles.

Au niveau national, les éventuelles tensions sociopolitiques pourraient impacter négativement les activités économiques. De même, l’interdiction temporaire de l’exploitation artisanale de l’or et du diamant pourrait entraîner une baisse de la production de ces métaux précieux, de leur exportation et ainsi, du niveau de rapatriement des recettes en devises.

En dépit des risques suscités, le Comité a identifié les facteurs d’atténuation suivants : l’amélioration de la desserte en électricité et le décaissement de USD 71 millions du FMI, au titre du guichet des chocs exogènes de la Facilité de Crédit Rapide qui pourrait renforcer les réserves de change.

Sur la base de ces risques et facteurs d’atténuation, le Comité a jugé nécessaire, à l’unanimité de ses membres, de maintenir inchangés le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires à 11 % et 13 %, respectivement.

Fait à Conakry, le 14 juin 2024

**Pour le Président du Comité de Politique Monétaire**

**El Hadj Mohamed Lamine CONTÉ**

#### Contact presse

##### **BCRG**

Moussa MANSARE

Responsable de la Cellule de Communication

Tél : (+224) 628 03 88 35 - [moussa.mansare@bcrq-guinee.org](mailto:moussa.mansare@bcrq-guinee.org)

**À PROPOS DE LA BCRG :** *La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une institution qui œuvre à la définition et à la conduite de la politique monétaire du pays. Dans la consolidation de l’économie et le maintien de la stabilité des prix, la BCRG opère de façon autonome, et apporte ainsi son soutien à la politique économique du Gouvernement de la République de Guinée en vue d’une croissance économique saine et durable.*